



Numéro 668 Juin/
Juillet 2026

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

https://www.instagram.com/cgt_calvados/

<https://www.calvados.cgt.fr>

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Les congrès : Moment majeur de la démocratie CGT

Agenda

16 Juillet : Estivales CGT Houlagete/Dives sur mer/Villers sur mer

14 Aout : Journée Indecosa à Courseulles sur mer

**30 Aout : Foire à tout de l'UL CGT de Lisieux
18 au 27 Septembre : Stand CGT à la Foire Internationale de Caen**

25 Septembre : Journée d'étude VSS

29 Septembre : Journée d'étude NSTS

29 Septembre : AG de rentrée des syndicats

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Thibault Soulat

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr

LES ESTIVALES CGT

JEUDI 16 JUILLET 2026

MÊME L'ÉTÉ, AU PLUS PRÈS DU MONDE DU TRAVAIL !
INSCRIPTION AUPRÈS DE
L'UD CGT CALVADOS



CALVADOS

RDV à 9h30

le jeudi 16 juillet 2026

à l'Union Locale de Dives sur Mer

Avenue Pasteur 14160 DIVES SUR MER

Repas partagé à l'UL le midi

L'UD CGT du Calvados tiendra son rang

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



La période que nous traversons exige de la CGT lucidité, sang-froid et détermination. Partout, les mêmes forces sont à l'œuvre : celles qui veulent opposer les peuples, affaiblir les droits, casser les collectifs de travail, criminaliser l'action syndicale et faire payer aux travailleuses et travailleurs le prix des crises qu'ils n'ont pas provoquées.

Dans ce contexte social, l'Union Départementale CGT du Calvados prend toute sa part dans la lutte. Elle le fait avec gravité, mais sans renoncement. Elle le fait en organisation responsable, utile aux salarié·es, aux syndicats, aux privé·es d'emploi, aux retraité·es, aux jeunes, à toutes celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre et leur force collective pour se défendre.

Ce mois de juillet s'ouvre sous le signe d'une urgence concrète : protéger les salarié·es face aux fortes chaleurs.

Dans les chantiers, les ateliers, les entrepôts, les transports, les commerces, les établissements de santé, les services publics, la chaleur n'est pas une gêne passagère : elle est un risque professionnel. L'eau fraîche, les pauses, l'adaptation des horaires, la réduction des cadences, le droit de retrait, les moyens de la médecine du travail et de l'inspection du travail ne sont pas des options. Ce sont des exigences vitales. La grève de nos camarades de Stellantis Cormelles l'a rappelé avec force : la santé des salarié·es ne se négocie pas au nom de la production.

L'UD CGT du Calvados fera donc des fortes chaleurs un axe central de son déploiement estival. Nos Estivales du 16 juillet à Dives et à Courseulles le 14 août doivent être un moment d'intervention directe. Il faut aller voir les salarié·es, les informer de leurs droits, interpellier les employeurs, saisir les CSE, faire remonter les situations dangereuses, construire les rapports de force partout où c'est nécessaire.

Mais notre responsabilité ne s'arrête pas là. Dans le Calvados comme ailleurs, les colères s'accumulent : salaires insuffisants, restructurations, management violent, casse des services publics, précarité, discriminations, attaques contre les sans-papiers, remise en cause des libertés syndicales.

Face à cela, notre rôle n'est pas de commenter la période. Notre rôle est de l'organiser.

Nous devons relier les luttes, donner confiance, construire les mobilisations de l'été et préparer celles de la rentrée. Nous devons faire vivre une CGT qui ne subit pas l'agenda politique, patronal ou médiatique, mais qui impose ses propres exigences : **augmentation générale des salaires, défense des retraites, protection de la santé au travail, régularisation des travailleur·ses sans papiers, égalité**

réelle, reconquête industrielle dans le Calvados, services publics renforcés comme les plans de travail des syndicats CGT des Territoriaux de notre département ou le Syndicat des Cheminots de Caen, paix et solidarité internationale.

Dernier exemple : le relogement de l'UL de Condé en Normandie prévu en septembre montre que la lutte et le rapport de force organisé paient !

Dans un monde où l'extrême droite avance main dans la main avec les intérêts du capital, la CGT doit tenir une ligne claire. Pas de confusion. Pas de repli. Pas d'abandon. Le patronat le montre chaque jour : quand ses profits sont menacés, il préfère toujours l'ordre autoritaire au progrès social. À nous d'opposer la force organisée du monde du travail.

C'est aussi cela, la responsabilité de l'Union Départementale : tenir la maison commune, protéger nos syndicats, rassembler nos forces, refuser les divisions inutiles et mensongères et garder le cap. Aucune manœuvre, aucune pression, aucune tentative d'épuisement ne nous détournera de l'essentiel. L'UD est debout, pleinement mobilisée, tournée vers les salarié·es et vers l'action de notre classe.

Nous ne plierons pas.

Parce que notre place est sur le terrain. Parce que notre mandat vient des syndicats. Parce que notre boussole reste l'intérêt du monde du travail. Parce que dans le Calvados, la CGT a une responsabilité particulière : être une force d'appui, de résistance, de proposition et de conquête.

L'été ne sera pas une parenthèse. Il doit être un moment de déploiement, de syndicalisation, de préparation des batailles à venir. Là où les salarié·es souffrent, la CGT doit être présente. Là où les droits sont attaqués, la CGT doit répondre. Là où les colères existent, la CGT doit aider à les transformer en organisation collective.

Camarades, nous entrons dans une séquence décisive. Gardons la tête froide, le cœur solide et les pieds dans les entreprises.

Bonnes vacances aux camarades qui peuvent prendre un peu de repos. En cette année des 90 ans du Front populaire, rappelons que les congés payés sont une conquête arrachée par les luttes. Force et solidarité à celles et ceux qui continuent de travailler, parfois sous de fortes chaleurs.

L'Union Départementale CGT du Calvados est à l'offensive. Elle le restera. **Qu'on se le dise.**

54e CONGRES DE LA CGT

Du 1er au 5 juin 2026 s'est tenu le 54e congrès de la CGT. L'Union départementale était représentée par neuf délégué·es issu·es de plusieurs fédérations : Commerce, Cheminots, Ports et Docks, Educ'action, Santé, Services publics, FAPT, Mines et Énergie, et Métallurgie.

Il faut savoir que, même si les Unions départementales (UD) peuvent organiser les déplacements, une fois arrivées à Tours, les délégué·es sont pris en charge par leur Fédération respective.

Comme dans tous les congrès, une place importante a été accordée aux débats, même si l'on peut regretter que tout le monde n'ait pas pu s'exprimer. Le nombre très important de demandes de prise de parole ne permettait malheureusement pas de satisfaire l'ensemble des congressistes. On peut toutefois se réjouir d'une ambiance bien plus sereine que lors de certains précédents congrès. Le rapport d'activité a ainsi été adopté avec 81,36 % des voix.



L'un des temps forts de ce congrès a été l'intervention de camarades venus de plusieurs pays, notamment de Palestine, d'Ukraine et de Cuba, qui ont partagé les réalités des luttes menées dans leurs pays respectifs.

Les congressistes ont ensuite débattu des amendements aux documents d'orientation. Une nouvelle fois, notre fonctionnement interroge et mérite une réflexion de fond. Comme l'a souligné Sophie Binet dans son discours de clôture : « Comment penser débattre de 6 781 amendements à 1 000 en une semaine ? »

Parmi les sujets ayant suscité les échanges figurait le Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS). À l'issue de ces débats, l'Union départementale a décidé d'organiser une journée d'étude consacrée à cette question. Celle-ci se tiendra le 29 septembre.

Le document d'orientation a été adopté avec 74,74 % des voix.

Le quatrième jour a également permis de débattre de l'annexe au cadre commun du statut. Après des échanges sur son fonctionnement et son importance au sein de la CGT, ce texte a été adopté avec 70,93 % des voix.

Enfin, le dernier vote de la semaine a porté sur l'élection de la Commission exécutive confédérale, qui a été élue dans son intégralité. Sophie BINET a, quant à elle, été reconduite dans son mandat de secrétaire générale.

Thibault SOULAT
Membre du bureau de l'ud et délégué FAPT

PAROLES DE CONGRESSISTES PRESENTES A TOURS

Ce congrès était le premier congrès confédéral auquel j'assistais. La première demi-journée fut une grande découverte. Réunir 1000 syndiqués dans un même lieu était assez étonnant. Nous pouvions sentir de la bienveillance et de la fraternité. Le lendemain, l'ambiance a quelque peu changé. Lors de débat, j'ai ressenti de l' "agressivité" dans certains propos mais ceux qui m'entouraient et qui avaient plusieurs congrès à leurs effectifs m'ont dit que ce n'était pas pire que d'habitude, c'était l'expression d'un point de vue différent. Personnellement j'ai découvert ce qu'était un congrès confédéral. Certes? certains sont plus véhéments que d'autres mais nous partageons tout de même de vraies valeurs. Un seul petit regret, d'avoir ressenti à un moment un profond désaccord qui je pense doit à tout prix être mis sur la table sinon ce nourrir de rancœur et cela ne sera pas bon pour notre CGT.



Sandrine FOSSE



Raphaëlle DEMARQUET

J'ai été mandatée pour représenter la santé et action sociale du Calvados au 54ème congrès confédéral. J'ai pu constater dès le début que tout semblait verrouillé. Lors de la composition des commissions, les délégués ont dû batailler pour s'y inscrire. Les camarades élus à la commission des amendements n'ont pas eu accès aux amendements initiaux et avaient uniquement l'autorisation de corriger la syntaxe des propositions. Les temps de présentation des documents étaient clairement disproportionnés comparativement au temps octroyé pour la défense des amendements. A tel point qu'une grosse partie de la fédération santé a dû monter sur la tribune pour enfin avoir la parole. La commission voulait réécrire les amendements approuvés par les délégués en l'état. Les modifications de statuts n'ont pas été approuvées, malgré cela l'avocat de la confédération a été contacté, dans quel but... Et pour terminer, la secrétaire générale qui fait la morale aux congressistes... D'un autre côté, les interventions sur la Palestine, sur l'international, sur le féminisme et sur les violences sexistes et sexuelles ont été des temps forts en émotion et en partage. Les rencontres avec des camarades militants de terrain et leurs prises de paroles relatant la réalité sans détour, furent très enrichissantes. Cela donne de l'espoir dans la lutte concrète pour la défense de nos valeurs.
Vive la CGT révolutionnaire !

Pour ma part, je participais à mon 1er congrès confédéral. L'organisation matérielle a été très réussie et l'accueil très sympathique. Les interventions ont été riches et variées dans tous les domaines, parfois houleuses mais ça fait partie des échanges au sein de la CGT, même si certains camarades ont du mal à respecter les règles du congrès. Quelle émotion lors des interventions des délégations internationales, de l'ambassadrice de la Palestine, des camarades en lutte, des camarades de la SCOPI 1336 et de l'orchestre philharmonique de Tours en lutte. Le salon des partenaires permet d'échanger avec plusieurs d'entre eux et de découvrir ce qui est proposé aux adhérents et aux syndicats CGT. La fin d'un congrès est toujours émouvante, nous faisons la connaissance de camarades de notre Fédération, de notre Union Départementale et au-delà. Ce congrès a été enrichissant et je suis heureuse d'y avoir participé, cela manquait à mon palmarès. On en revient motivée et le sentiment de fierté d'appartenir à cette grande organisation syndicale qu'est la CGT.



Christine LUCAS

VIVE LA CGT !



CONGRES UL CGT DE CAEN

Le congrès de l'Union Locale CGT de Caen s'est tenu le 16 juin dernier. Il devait notamment entériner le remplacement du secrétaire général sortant, Sébastien CHIEU, qui avait fait le choix de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Près d'une centaine de camarades étaient présents afin d'élire la nouvelle direction ainsi que les orientations qui guideront l'activité de l'Union Locale pour les trois prochaines années.

Les travaux du congrès se sont malheureusement déroulés dans un climat particulièrement tendu. Les échanges, souvent vifs et conflictuels, n'ont pas toujours permis d'aller au bout des débats ni d'approfondir certains sujets essentiels à l'avenir de l'organisation.

Le rapport d'activité n'a pas été adopté, avec 249 voix pour et 853 voix contre. En revanche, le document d'orientation, enrichi par les amendements proposés par les syndicats a été adopté à une très large majorité de 99,41 %.

Les délégués ont également élu une nouvelle Commission exécutive composée de 18 membres, ainsi que 3 membres à la Commission financière de contrôle, soit un collectif de 21 camarades composé de 12 femmes et 9 hommes. Ce renouvellement se caractérise également par l'arrivée de plusieurs nouveaux militants qui ont fait le choix de s'investir dans la vie de l'Union Locale, derrière la candidature que j'ai mise à disposition de l'organisation.



Cette nouvelle équipe aura désormais la responsabilité de mettre en œuvre les orientations adoptées par le congrès, dans un esprit de rassemblement, de sérénité et d'efficacité au service des syndicats et des salarié.es du territoire.

Latifa LACHEHEB : Secrétaire Générale

Nathalie FONTAINE : Secrétaire à la politique financière

Amandine LEMAIRE : Secrétaire adjointe à la politique financière

Thierry CHAUVOIS : Animateur à la vie syndicale

VIVE L'UL CGT DE CAEN
Rassemblee et fraternelle

Latifa LACHEHEB
Secrétaire Générale UL Caen



CONGRES FONDATEUR UL CGT PLAINE DE CAEN

La structuration de nos unions locales de Mondeville et de Cormelles Le Royal (impliquant aussi les territoires de Carpiquet et de Mézidon), nous a conduit ce 12 juin 2026 à tenir notre congrès fondateur de l'union Locale des syndicats CGT de la Plaine de Caen.

De ce fait, les UL Mondeville et Cormelles sont dissoutes en tant que telles et deviennent pour l'UL PdC des zones de déploiement CGT.

Sur le territoire de l'union locale PdC, des nouvelles zones économiques plus petites mais plus nombreuses sont désormais basées sur la Logistique, le commerce et services. Elles se développent notamment sur les territoires de Moulton, Soliers, Evrecy, Colombelles, Fleury, Ifs, Argences...

Notre déploiement CGT est ciblé sur un territoire conséquent est ambitieux. Pour sa réalisation, nous nous appuyons sur une dynamique des syndicats à investir l'interpro. Les syndicats présents à notre Congrès l'ont démontré.

La Commission Exécutive de l'UL se compose de 26 membres ; 9 Femmes/17 Hommes, 20 actifs/6 retraités repartis sur 18 bases syndicales de 13 fédérations différentes. Un reflet à la fois d'une diversité de l'interpro et d'une représentation géographique répartie sur le territoire de l'UL PdC.

Le nouvel outil « BUS DU TRAVAIL CGT » de l'UD du Calvados va nous permettre dès la rentrée de septembre prochain de nous déployer selon le plan de travail établi sur un ciblage d'entreprises.

Notre document d'orientation de l'UL pourrait se résumer ainsi ; une CGT en mouvement !

- Etre présente là où le salariat est, dispersé dans les zones d'activités ou industrielles.
- Se rendre visible sur ce qu'elle fait, sur ce qu'elle dit, là où elle va, là où elle intervient, là où elle agit pour l'intérêt des salariés.

Notre UL CGT Plaine de Caen doit donner envie :

- De venir la rencontrer
- De connaître ses propositions
- Et de la rejoindre !

VIVE L'UL CGT Plaine de Caen !

Ludovic ANGEL
Secrétaire Général
UL CGT PdC



ELIVIA Villers-Bocage : deux jours pour renforcer la CGT et préparer décembre 2026

Dans l'agroalimentaire normand comme ailleurs, c'est sur le terrain que se construit le syndicalisme. C'est le choix qu'a fait la CGT en organisant, les mardi 9 et mercredi 10 juin, une démarche de déploiement au plus près des salariés du site ELIVIA de Villers-Bocage. Une initiative préparée et coordonnée par la section syndicale CGT ELIVIA Villers-Bocage, le Délégué Syndical Central CGT ELIVIA, l'Union Locale de Bayeux et la Fédération nationale agroalimentaire et forestière (FNAF), avec un cap clair : **renforcer la section, aller au contact des salariés et préparer les élections professionnelles de décembre 2026.**

Aller à la rencontre des salariés

Mardi matin, l'équipe s'est postée aux abords du site pour une distribution de tracts à la sortie de l'entreprise. L'objectif n'était pas seulement de tracter, mais d'écouter, d'échanger et de débattre avec les salariés. Le tract diffusé portait les revendications de la CGT : le SMIC à 2 200 euros brut et l'indexation des salaires sur l'inflation, la semaine de 32 heures sans perte de salaire, l'embauche en CDI pour remplacer chaque départ et compléter les équipes, l'amélioration des conditions de travail face à la pénibilité, aux troubles musculo-squelettiques et aux risques psychosociaux, la formation pour toutes et tous, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que l'augmentation du budget des œuvres sociales du CSE.



Une assemblée des syndiqués à la Bourse du travail de Bayeux

L'après-midi, les syndiqués se sont retrouvés à la maison des syndicats de Bayeux pour une assemblée générale animée par le Délégué Syndical Central de la CGT ELIVIA, Patrick Huet, aux côtés du Délégué Syndical de Villers-Bocage, Alain Fournier, de l'Union Locale de Bayeux et de la FNAF. Au menu des échanges : la situation économique des groupes ELIVIA et TERRENA, le retour sur le CSE central, le déploiement syndical sur l'ensemble du groupe et, au cœur des discussions, la préparation des prochaines élections. Un temps fort pour faire le point collectivement, partager l'information entre les différents niveaux de l'organisation et fixer ensemble les perspectives du syndicat. Ce fut aussi l'occasion d'expliquer aux syndiqués l'importance de l'union locale et de son rôle sur l'accueil, la formation et le déploiement syndical interprofessionnel.

Préparer les élections de décembre 2026

En décembre 2026, les salariés d'ELIVIA seront appelés à voter pour renouveler leur CSE. La CGT le dit sans détour : c'est maintenant qu'il faut s'organiser et se renforcer. Une CGT forte et majoritaire dans l'entreprise, c'est l'assurance d'un rapport de force capable de défendre réellement les revendications des salariés et d'empêcher la direction d'imposer ses choix. Dès à présent, l'appel est lancé pour construire la liste CGT et porter des candidatures dans un contexte syndical tendu dans l'entreprise.

Sur le site, jusqu'à la rencontre avec la direction

Mercredi matin, la mobilisation s'est poursuivie par une nouvelle distribution de tracts, à l'entrée de l'entreprise cette fois, suivie d'une visite du site et d'une rencontre avec la direction. Être présent devant l'entreprise et à l'intérieur, au contact des salariés comme face à l'employeur : c'est ainsi que la CGT incarne concrètement un syndicalisme de proximité, ancré dans le quotidien des travailleurs.

La force du collectif, à tous les niveaux

Ces deux journées illustrent ce qui fait la force de notre organisation : **l'articulation efficace entre tous les niveaux de la CGT**. La section syndicale d'entreprise, le Délégué Syndical Central du groupe, la Fédération nationale agroalimentaire et forestière, l'Union Locale de Bayeux et, derrière elles, l'Union Départementale du Calvados : chacun a joué son rôle, dans la complémentarité. C'est cette chaîne de solidarité qui permet à une équipe locale de ne jamais rester isolée et de s'appuyer sur toute la force du collectif.

La leçon de la CGT Elivia de Villers-Bocage est simple et mobilisatrice : **la détermination syndicale construit le rapport de force, et c'est tous ensemble que l'on gagne**. Rendez-vous est pris pour décembre 2026, avec une CGT renforcée, déterminée et au service des salariés.

Cédric SURIRE BOUTRY
Secrétaire Général UL Bayeux

Forte mobilisation des cheminots lors de la grève du 10 juin

La mobilisation des cheminots contre les restructurations dans le secteur ferroviaire a connu une participation importante lors de la journée de grève du 10 juin. Selon la Fédération des Cheminots, près d'un salarié sur deux de la branche ferroviaire a pris part au mouvement.

Les cheminots de Caen se sont réunis en assemblée Générale pour dénoncer la situation devenue insupportable dans l'entreprise.

Année après année, les réorganisations se succèdent, les effectifs et les moyens diminuent tandis que les exigences augmentent. Les conséquences sont visibles: conditions de travail dégradées, arrêts maladies en hausse, épuisement professionnel et multiplication des risques psychosociaux. Plus douloureux encore, plusieurs de nos collègues se sont suicidés ces derniers mois.

Les organisations syndicales dénoncent la multiplication des restructurations, les transferts de personnel vers des filiales ou des entreprises privées comme pour les 370 cheminots de Caen qui seront transférés le 11 juillet 2027 à l'entreprise RATP DeV avec la perte de certains droits sociaux.

La CGT alerte sur la surcharge de travail, la pression permanente, les réorganisations incessantes liées à Conquérance, le manque de reconnaissance et l'absence de perspective.

L'appel à volontaires pour rejoindre, ou non, RATP DEV présenté comme un choix par la direction de la SNCF, ce dispositif est vécu par beaucoup comme une trahison dans un contexte d'incertitude sur l'avenir des emplois et des métiers.

Les réunions se multiplient, mais les réponses manquent toujours. Conditions de travail, rémunération, évolution de carrière, droits collectifs et garanties à long termes comme la grille des salaires, trop de questions restent sans réponse claire.

Pourtant, lors de la grève de 2018 contre le paquet ferroviaire, certains affirmaient que l'ouverture à la concurrence ne changerait rien. Aujourd'hui, chacun peut constater que les inquiétudes exprimées à l'époque étaient fondées.

Comment demander aux salarié-es de s'engager sereinement dans ces conditions? Comment parler de volontariat lorsque les alternatives se réduisent de jour en jour?

Cette situation confirme ce que nous dénonçons depuis longtemps : des transformations imposées sans considération pour celles et ceux qui font vivre le service public ferroviaire.

À cela s'ajoutent les effets de l'ouverture à la concurrence. Derrière les promesses de davantage de trains et d'un meilleur service, nous voyons surtout une logique de rentabilité qui met les salariés sous pression, fragilise le service public et remet en cause des droits acquis.

Et les exemples européens devraient pourtant nous servir de leçon. En Grande-Bretagne, plus de trente années de libéralisation et de fragmentation du système ferroviaire n'ont pas tenu leurs promesses. Les coûts de fonctionnement ont explosé, la complexité du système s'est accrue, les subventions publiques n'ont pas diminué et les usagers ont subi des tarifs parmi les plus élevés d'Europe. Plusieurs accidents dramatiques ont également mis en lumière les conséquences d'une organisation éclatée entre de multiples acteurs.

Face à ces constats, les autorités britanniques ont engagé un retour progressif à une gestion publique plus intégrée.

Pendant que d'autres pays tirent les leçons des limites de la libéralisation, la France poursuit le chemin inverse. C'est un non-sens économique, social et industriel.

Car derrière les discours sur la modernisation et la concurrence, nous voyons une réalité beaucoup plus concrète : la mise en concurrence des salariés eux-mêmes.

L'objectif réel n'est pas d'améliorer le service public, mais

de réduire les coûts du travail en organisant une compétition entre entreprises et entre travailleurs. C'est le mécanisme bien connu du dumping social : moins de garanties collectives, davantage de flexibilité imposée, des carrières fragilisées et une pression accrue sur les rémunérations et les conditions de travail.

Nous refusons que la recherche de productivité se fasse au détriment de notre santé, de notre sécurité et de nos droits.

Nous refusons également de subir des décisions imposées sans véritable concertation.

Notre combat est aussi celui des usagers. Quand les gares ferment, que les dessertes disparaissent et que les moyens diminuent, ce sont les territoires et les citoyens qui en paient le prix.

Nos revendications sont simples :

- des augmentations générales de salaires ;
- l'arrêt des réorganisations permanentes ;
- de véritables garanties pour les salariés concernés par les transferts ;
- des réponses écrites, précises et opposables concernant le transfert vers RATP Dev ;
- le maintien de l'ensemble des droits collectifs ;
- des moyens à la hauteur des besoins du service public ;
- la mise en place d'un accord tripartite entre la SNCF, RATP Dev et la Région.

Notre mobilisation est légitime et portée par l'ensemble des organisations syndicales. Cette unité démontre l'ampleur du malaise et la gravité de la situation.

David CARDIN
Secrétaire Général
Cheminot CAEN





ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Les élections des représentants des locataires dans les organismes de logement social (OPH, ESH, Coopératives HLM, SEM) auront lieu entre le 15 novembre et le 15 décembre 2026. Dans un contexte où le gouvernement fragilise les politiques publiques du logement, la CGT et INDECOSA-CGT doivent renforcer leur présence pour défendre les droits des salariés, des consommateurs et des habitants.

La CGT dispose d'un atout majeur : INDECOSA-CGT, association de consommateurs et de locataires, dont tout adhérent CGT est membre de droit. Cet outil permet de porter des listes partout où l'activité le permet, en lien avec les UD et UL.

Votre association de consommateurs INDECOSA-CGT Calvados s'est engagée à se présenter chez 5 bailleurs sociaux car cette année nous comptons investir le bailleur social CAEN la mer Habitat. Le dépôt des listes doit se faire dans les derniers jours de septembre.

Si nous avons bouclé chez nos quatre bailleurs où nous sommes déjà présents, il n'en est pas de même chez CAEN la mer Habitat.

Si vous êtes locataire chez ce bailleur et que vous désirez nous donner un coup de main en vous mettant en position d'élue ou de non élue sur la liste, transmettez nous rapidement vos coordonnées : nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse courriel, en envoyant un mail sur : bergar.-didier@orange.fr ou en me téléphonant au : 06 66 15 53 58.

Si vous n'êtes pas concerné mais que vous avez des camarades qui le sont, je vous demande de leur transmettre cette demande expresse.



Soyons offensifs !

C'est tous ensemble que nous gagnerons.



Didier BERGAR
Membre INDECOSA CGT

AG IHS CALVADOS DU 10/06/2026

L'IHS CGT du Calvados prépare l'avenir en s'appuyant sur son histoire

Réunis le 10 juin dernier, une quarantaine d'adhérent·es ont participé à l'Assemblée générale de l'Institut d'Histoire Sociale (IHS) CGT du Calvados. Au-delà du bilan statutaire, cette rencontre a confirmé le rôle essentiel de l'IHS : préserver la mémoire des luttes pour mieux éclairer les combats d'aujourd'hui et de demain.

L'année écoulée a notamment été marquée par le succès de la diffusion du film « Airan, Printemps 42 », consacré aux premiers actes de résistance ferroviaire en France. Ce travail de mémoire continue d'être présenté lors de débats et de conférences afin de transmettre cette page méconnue de notre histoire sociale.

L'Assemblée générale a également permis de fixer plusieurs orientations pour les mois à venir. L'IHS souhaite poursuivre son travail sur la collecte et la sauvegarde des archives syndicales, en renforçant l'accompagnement des structures du département et leur partenariat avec les Archives départementales. Préserver nos archives, c'est préserver la mémoire des conquêtes sociales et des femmes et des hommes qui les ont rendues possibles.

La transmission sera également au cœur des projets avec la préparation d'un second volume de « Paroles de militants », la poursuite de la revue de l'IHS, ainsi que plusieurs conférences et initiatives autour du Front populaire, de la Charte d'Amiens, de la Sécurité sociale ou encore de grandes figures du syndicalisme calvadosien.

Les débats ont aussi rappelé que l'histoire n'est pas une affaire de nostalgie. Elle constitue un outil indispensable pour comprendre les enjeux actuels, nourrir les réflexions des syndiqué·es et transmettre les valeurs de la CGT aux nouvelles générations.

L'Assemblée générale a renouvelé le Conseil d'administration, le Bureau et la Commission financière de contrôle, tout en maintenant des cotisations accessibles afin de favoriser de nouvelles adhésions, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de précarité.

Dans une période où les repères historiques sont souvent remis en cause ou instrumentalisés, l'IHS CGT du Calvados poursuit une ambition simple mais essentielle : faire vivre la mémoire des luttes pour construire les victoires de demain. Chacun·e peut contribuer à cette démarche en adhérant, en partageant des archives, des témoignages ou en participant aux initiatives organisées tout au long de l'année.



Les prochains rendez-vous de l'IHS CGT du Calvados :

30 août : participation à la foire à tout de l'UL de Lisieux.

13 octobre : conférence-débat consacrée au Front populaire de 1936, en partenariat avec l'Université de Caen.

28 octobre : inauguration du panneau commémoratif de l'ancienne usine Savare sur la Presqu'île de Caen.

Jacques Ambroise
Président IHS CGT du Calvados



Union Départementale des Syndicats
CGT du Calvados
8 rue du Colonel Remy – 14000 CAEN
02.31.83.68.25 – ud14@cgt.fr

**Adresse solennelle du Secrétaire Général
de l'Union Départementale CGT du Calvados
aux syndicats et structures CGT du département**

A Caen
Le 25 juin 2026

Cher.es camarades,

Il n'est pas habituel qu'un Secrétaire général d'Union Départementale prenne directement la plume pour adresser un message solennel à l'ensemble des syndicats et structures de la CGT du département.

Si je le fais aujourd'hui, c'est parce que la situation l'exige.

La période que nous traversons n'est pas ordinaire : elle touche à la fois à l'intégrité de notre organisation, au respect de nos règles démocratiques, à la protection de nos militant·es et salarié·es, et à la responsabilité qui est la nôtre devant les syndicats qui composent l'Union Départementale. Dans un moment où beaucoup de camarades s'interrogent, où des fausses informations circulent, où des mises en cause publiques cherchent à fragiliser notre outil collectif, **il est de mon devoir de m'adresser à vous avec gravité, clarté et responsabilité.**

Depuis plusieurs mois, l'Union Départementale CGT du Calvados, sa Commission exécutive, son Bureau, ses militant·es, ses salarié·es font l'objet de mises en cause publiques répétées, dans un contexte de tensions internes de longue date, de désaccords politiques et de tentatives de déstabilisation qui ne peuvent plus rester sans réponse collective.

Face à la gravité de la situation, face aux interrogations légitimes des syndicats du département, face à l'attente de nombreuses structures de la CGT, la Direction de l'Union Départementale considère qu'il est de sa responsabilité de s'adresser directement à toutes et tous.

Je le fais avec sérieux, sans tomber dans l'émotion

Je le fais avec responsabilité, parce que c'est le mandat que m'ont donné les camarades

Je le fais dans le respect de nos principes, de nos statuts, de notre démocratie syndicale et de l'exigence de vérité.

Car dans une organisation comme la nôtre, aucune situation grave ne peut être traitée dans la confusion, dans la pression, dans les campagnes publiques de dénigrement ou dans la violence. La CGT est une organisation de lutte, mais elle est aussi une organisation structurée.

Elle repose sur des règles, des mandats, des instances, des votes, des procédures et une responsabilité collective devant les syndicats qui la composent.

Lorsqu'une accusation grave est portée, elle doit être examinée avec rigueur, impartialité et responsabilité. Les violences sexistes et sexuelles sont des faits d'une extrême gravité. Elles ne doivent jamais être ignorées. Elles ne doivent jamais être minimisées. Elles ne doivent jamais être instrumentalisées.

Elles exigent une prise en compte sérieuse, dans le respect des personnes concernées, dans le respect de la parole exprimée, mais aussi dans le respect des procédures internes et judiciaires permettant d'établir les faits, de garantir les droits de chacune et chacun, et de rechercher la vérité.

C'est cette ligne qui a guidé l'Union Départementale CGT du Calvados depuis le début.

S'agissant des faits supposés relevant des violences sexistes et sexuelles du 25 septembre 2025, nous considérons comme essentiel que l'autorité judiciaire ait été saisie. Dans un État de droit, c'est à la justice qu'il revient d'établir les faits, d'entendre les parties, de garantir les droits de chacune et chacun, et de rendre une décision fondée sur les faits et sur le droit.

La CGT n'a ni vocation ni légitimité à se substituer à la justice. Ce n'est ni sur les réseaux sociaux, ni dans l'espace médiatique, ni au travers de campagnes publiques de mise en accusation que les responsabilités peuvent être établies. Cette mission revient à l'autorité judiciaire, dont l'indépendance doit être pleinement respectée.

Pour ce qui relève de notre organisation, les dispositifs internes ont été activés dès que la situation l'a nécessité. La cellule de veille confédérale a été saisie le 30 septembre 2025. Le camarade concerné a été mis en retrait de ses responsabilités au sein de l'Union Départementale pendant quatre mois, jusqu'au 16 janvier 2026. La cellule de veille a entendu la camarade présumée victime dans le respect du cadre commun et a formulé des éléments à la commission ad-hoc.

Une commission ad-hoc, composée de 6 camarades issus de l'UD CGT Calvados et de l'UL de Caen a été mise en place. Des témoignages ont été recueillis, de personnes souhaitant témoigner, y compris de personnes non présentes le 25 septembre lors des faits supposés.

Un rapport basé sur l'écoute de la victime, les témoignages et l'écoute du camarade mis en cause a été produit avec des recommandations non contraignantes

L'instance dirigeante de l'Union Départementale, la Commission Exécutive, s'est prononcée, le 15 janvier, à bulletin secret, sur la base de ces éléments. Les décisions ont été prises à une large majorité exprimée et sans pression exercée comme je peux l'entendre ici ou là. *(16 contre ; 4 pour)*

Ces éléments doivent être rappelés avec force : l'Union Départementale n'est pas restée inactive. Elle n'a pas détourné le regard. La Commission Exécutive a pris ses responsabilités dans le cadre de ses prérogatives, des éléments factuels en sa possession.

Notre ligne demeure constante : respect de la parole des personnes concernées, refus de toute banalisation des violences sexistes et sexuelles, respect de la présomption de sincérité et respect de la présomption d'innocence, confiance dans le travail de la justice.

Nous voulons également réaffirmer que cette exigence doit nous conduire à renforcer encore nos pratiques collectives. L'Union Départementale s'engage à développer des formations contre les violences sexistes et sexuelles, dans le monde du travail comme dans la CGT, et à mettre en place des espaces sécurisés, des « *Safe-places* », lors de ses initiatives publiques et militantes.

Mais rien, absolument rien, ne peut justifier ce qui s'est produit ce vendredi 19 juin 2026.

Ce jour-là, les tensions ont atteint un seuil inacceptable. Plusieurs personnes toutes identifiées, syndiquées ou non, ont commis des actes d'une extrême gravité contre l'Union Départementale, ses locaux, ses salarié-es, ses militant-es et son organisation en se targuant « *d'obliger le Bureau de l'UD à s'enfermer* ».

Je condamne avec la plus grande fermeté les agissements qui ont été constatés par des enregistrements sonores et visuels : diffamation, calomnie, injures, dégradations des locaux de la CGT mis à disposition par la collectivité Caen la Mer, mise en danger de la vie d'autrui, menaces particulièrement graves, y compris des menaces de mort verbales ou avec un marteau. Pour sortir des bureaux, les camarades présents à l'intérieur de l'UD ont dû appeler les forces de l'ordre pour regagner leurs véhicules en toute sécurité.

De tels comportements sont incompatibles avec les valeurs du syndicalisme. Ils sont incompatibles avec le débat démocratique. Ils sont incompatibles avec le respect dû aux personnes, aux salarié-es, aux militant-es et aux organisations.

Aucune divergence, quelle qu'elle soit, ne peut justifier le recours à la violence, à l'intimidation, aux menaces ou à la dégradation de nos outils collectifs.

Des plaintes individuelles ont d'ores et déjà été déposées. Des recours collectifs seront mis à discussion dans nos instances internes. Les secrétaires administratives de l'Union Départementale et du Comité Régional sont aujourd'hui en arrêt maladie, avec déclarations d'accidents du travail. Cette réalité humaine doit être entendue par toutes et tous. Derrière les campagnes de mise en cause, derrière les mots, derrière les images, il y a des femmes et des hommes atteints, éprouvés, blessés par la violence de ce qui s'est produit.

La Direction de l'UD dénonce également la reprise médiatique de ces événements par un média régional sans respect du contradictoire de notre organisation. Lorsqu'une organisation syndicale est mise en cause aussi gravement, le minimum démocratique et journalistique exige que sa parole soit recueillie avant diffusion. Cela n'a pas été le cas. Nous ne pouvons l'accepter.

Nous constatons aussi que cette campagne publique intervient dans un contexte particulier, au lendemain du congrès de l'Union Locale CGT de Caen, qui a vu un changement de direction décidé démocratiquement par les délégué·es présent·es. Chacune et chacun est libre d'en apprécier les circonstances et le calendrier. Pour notre part, nous restons attachés à un principe simple : les décisions démocratiquement prises par les syndicats et les syndiqué·es doivent être respectées.

La CGT ne peut pas être gouvernée par les campagnes publiques, à l'instar de nos ennemis de classe et l'extrême droite.

La CGT du Calvados ne peut pas accepter que ses cadres démocratiques soient contournés par l'intimidation, la menace ou la violence.

L'Union Départementale CGT du Calvados appartient aux syndicats qui la composent. Elle appartient aux syndiqué·es qui la font vivre. Elle appartient aux travailleuses et travailleurs qu'elle défend quotidiennement.

À ce titre, ses mandats, ses instances démocratiques et les responsables désignés conformément aux règles de l'organisation doivent être respectés et protégés.

Par ma voix, le Bureau de l'UD réaffirme avec force que les campagnes d'intimidation, les pressions et les tentatives de déstabilisation ne détourneront pas la Direction de l'Union Départementale de ses responsabilités.

Le mandat de Secrétaire général qui m'a été confié par les organisations sera exercé avec loyauté, responsabilité et détermination, dans le respect des décisions collectives et au service exclusif de la CGT.

Ce mandat n'est pas un mandat personnel. Il est l'expression d'une confiance collective. Il engage une responsabilité devant les syndicats. Il engage le respect des décisions prises démocratiquement. Il engage la nécessité de protéger l'outil collectif qu'est l'Union Départementale CGT du Calvados.

Dans cette période, nous appelons chacune et chacun à être à la hauteur.

Nous appelons les syndicats, les unions locales, les structures professionnelles, les militant·es et les syndiqué·es à ne pas céder à la confusion. Nous appelons à ne pas relayer les campagnes de dénigrement. Nous appelons à ne pas tomber dans le piège de la division, que certains orchestrent par opportunisme ou par vengeance.

Notre responsabilité commune est de préserver l'unité de la CGT.

Cette unité ne signifie pas l'absence de débat. Elle ne signifie pas le silence. Elle ne signifie pas l'effacement des désaccords. Mais elle suppose que nos débats se mènent dans nos cadres démocratiques, dans le respect des personnes, dans le respect des syndicats, dans le respect des mandats et dans le respect de notre organisation.

La CGT a trop de responsabilités dans la période pour se diviser.

Les travailleuses et les travailleurs du Calvados subissent l'austérité, les bas salaires, la précarité, les attaques contre les services publics, les restructurations industrielles, la souffrance au travail, la remise en cause des droits collectifs et des conquêtes sociales.

Ils ont besoin d'une CGT forte et rassemblée

Ils ont besoin d'une CGT disponible pour leurs luttes.

Ils ont besoin d'une CGT offensive et revendicative.

C'est à cette tâche que l'Union Départementale entend continuer à se consacrer pleinement.

La Direction de l'Union Départementale restera mobilisée pour préparer une rentrée sociale offensive et revendicative, à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et industriels auxquels sont confrontés les salarié-es de notre département et de notre pays.

Dans cette période difficile, nous savons pouvoir compter sur la lucidité, la responsabilité et l'engagement des syndicats et structures professionnelles et territoriales du Calvados.

J'appelle donc chaque structure à faire vivre le débat démocratique dans la CGT, à défendre l'intégrité de notre organisation, à protéger ses militant-es et ses salarié-es, et à préserver notre bien commun : une CGT utile, combative, indépendante, rassemblée au service du monde du travail.

Camarades, l'heure est grave. Mais notre responsabilité est claire.

Tenir le cap pour le monde du travail

Dire la vérité.

Respecter la justice.

Protéger notre organisation.

Préserver notre unité.

Et continuer le combat

Le Secrétaire Général de l'Union Départementale

Allan BERTU

